

Département de l'Essonne
Arrondissement de Palaiseau
Canton d'ARPAJON
Commune de
BRUYERES LE CHATEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-neuf mars à 20 h 00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 mars 2018, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry ROUYER, Maire.

Etaient présents : Christophe ADEL-PATIENT, François ALLERMOZ, Isabelle BARAVIAN, Jean-Louis CLOU, Willy DESHAYES, Sophie HUBERT-TIPHANGNE, Jeannine GATIN, Huguette GIRARD, Fabrice MARION, Arnaud MONTESINO, Annie-France NORMAND, Amélia PEREIRA (arrivée à 20h12), Joël PEROT, Valérie PIQUE, Annie RANNOU, Thierry ROUYER. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Martial BERTHENET par Mme GIRARD, Laurent FOURMOND par M.PEROT, Arnaud GIRARD par Mme GATIN, Virginie MARTINS-MELO par M.MARION, Didier PREHU par Mme NORMAND.

Absents excusés : Laurence LE BIDRE, Christophe PINET.

Secrétaire de séance : Mme GATIN.

M.Le Maire demande une minute de silence en l'honneur du colonel Arnaud BELTRAME.

PERSONNEL

01 - N°DCM2018/11 Plan de formation 2018

- MET en œuvre le plan de formation 2018 selon les modalités figurant au document annexé à la présente délibération. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

02 - N°DCM2018/12 Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

- INSTAURE l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), INSTAURE le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), DIT que l'IFSE et le CIA seront revalorisés automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence, ABROGE le régime indemnitaire existant à cette même date (PFR, IEMP, IAT, IFTS, ISS, Prime de service et de rendement, Prime de technicité...) ainsi que les délibérations s'y rapportant relatives aux conditions de modulation, de modification..., sauf pour la filière culturelle, le régime indemnitaire existant sera abrogé à la date de parution des plafonds, le RIFSEEP étant, par principe, exclusif de toute autre prime ou indemnité de même nature.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

FINANCES

03 - N°DCM2018/13 Compte de gestion 2017 - Budget principal M14

- DECLARE que le compte de gestion 2017 de la commune, établi par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, PREND ACTE du compte de gestion M14 du receveur pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif M14 du Maire pour le même exercice. Adopté par 18 voix et 3 abstentions (MM.BERTHENET et MONTESINO et Mme GIRARD) par un scrutin public.

04 - N°DCM2018/14 Compte administratif 2017 – Budget principal M14

- ADOPTE le compte administratif M14 de l'exercice 2017.
 Adopté par 17 voix et 3 abstentions (MM.BERTHENET et MONTESINO et Mme GIRARD) par un scrutin public.

05 - N°DCM2018/15 Affectation du résultat 2017 - Budget principal M14

- DECIDE de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement au compte 002 « Excédent antérieur reporté » soit la somme de 557 301,88 €.
 Adopté par 18 voix et 3 abstentions (MM.BERTHENET et MONTESINO et Mme GIRARD) par un scrutin public.

06 - N°DCM2018/16 Vote de la subvention au CCAS

- ALLOUE au Centre Communal d'Action Sociale la somme de 30 000 €. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

07 - N°DCM2018/17 Vote des subventions aux associations

- DIT que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement des subventions aux associations (liste ci-dessous) figureront au Budget Primitif 2018, chapitre 65 article 6574, pour un montant total de 39 000 €

ASSOCIATIONS	MONTANT ATTRIBUÉ
Amicale des DG	100.00 €
Anciens combattants	360.00 €
Association des Parents d'Elèves Indépendants de Bruyères-le-Châtel – Ollainville – Arpajon	300.00 €
Ateliers de Bruyères	400.00 €
Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)	2 000.00 €
Cercle Généalogique	200.00 €
Culture Sans Frontières	1 350.00 €
Ecole de musique	12 500.00 €
FNACA	360.00 €
Forme et Bien-Être	500.00 €
Les Fripouilles	450.00 €
Gym Form' Détente	1 500.00 €
Judo Club de Bruyères	2 000.00 €
La Lisière	2 000.00 €
Nous Refusons de Nous Taire !	270.00 €
Repères	5 000.00 €
Tae Kwon Do	1 000.00 €
Tourbillons	1 500.00 €
USEP Les Sources	300.00 €
USEP EM	300.00 €
Provision – réserve à projet	6 610.00 €
TOTAL	39 000.00 €

Adopté par 19 voix et 2 abstentions (M.MARION et Mme MARTINS-MELO) par un scrutin public.

08 - N°DCM2018/18 Vote des taux d'imposition 2018

- FIXE les taux de la manière suivante :

Taxe d'Habitation : 11,27 %,

Taxe Foncier Bâti : 14,87 %,

Taxe Foncier Non Bâti : 44,91 %,

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

09 - N°DCM2018/19 Budget primitif 2018 - Budget principal M14

- ADOPE par chapitre pour la section de fonctionnement, et par chapitre avec opération pour la section d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2018, équilibré comme suit :

Section de fonctionnement :**DEPENSES**

Chapitre	BP 2018
Chapitre 011 – Charges à caractère général	743 076,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	1 178 800,00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	16 000,00 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	23 814,49 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	39 000,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	154 900,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	125 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	3 100,00 €
Virement à la section d'Investissement	617 239,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 900 929,49 €

RECETTES

Chapitre	BP 2018
Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	557 301,88 €
Chapitre 013 – Atténuation de charges	39 000,00 €
Chapitre 70 – Produits des services	346 211,30 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes	1 554 316,31 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	379 900,00 €
Chapitre 75 – Produits divers de gestion courante	24 200,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 900 929,49 €

Section d'investissement :**DEPENSES**

Chapitre	BP 2018
Chapitre 040 - Opérations d'ordres	261 567,81 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	270 000,00 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	45 300,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	642 989,50 €
Opération 33 - Groupe Scolaire	25 420,00 €
Opération 36 – Acquisition Lieudit "Le Parc"	119 000,00 €
Opération 37 – Travaux Toiture de l'Eglise	943 304,62 €
Opération 39 - Maison de Santé et Associative	536 000,00 €
Opération 40 - Ensemble sportif - Dojo	2 000 000,00 €
Opération 41 - Services Techniques	93 721,05 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 937 303,08 €
RAR 2017	961 859,93 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018	5 899 163,01 €

RECETTES

Chapitre	BP 2018
Chapitre 001 - Excédent antérieur Reporté	1 402 869,24 €
Chapitre 021 - Virement section de fonctionnement	617 239,00 €
Chapitre 040 - Opération d'ordre	467 567,81 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	685 000,00 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	85 961,63 €
Opération 36 - Acquisition lieudit "Le Parc"	40 694,42 €
Opération 37 – Travaux Toiture de l'Eglise	321 750,00 €
Opération 39 - Maison de Santé et Associative	261 000,00 €
Opération 40 - Ensemble sportif - Dojo	1 350 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 232 082,10 €
RAR 2017	667 080,91 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018	5 899 163,01 €

Adopté par 18 voix et 3 abstentions (MM.BERTHENET et MONTESINO et Mme GIRARD) par un scrutin public.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE**10 - N°DCM2018/20 Règlement intérieur : Séjour de l'Accueil Collectif de Mineurs été 2018**

- APPROUVE le règlement intérieur relatif notamment aux modalités d'inscriptions, aux conditions de paiement et d'annulation du séjour et AUTORISE M.Le Maire à le signer. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

GESTION INTERCOMMUNALE ET CULTURE

11 - N°DCM2018/21 Conventions : mise en réseau informatique de la lecture publique sur le territoire par le biais de l'intégration d'un SIGB (système intégré de Gestion des Bibliothèques), d'un catalogue commun, d'un portail web d'un service de réservation, de prêt interbibliothèques, de mise à disposition de matériels et gestion technique et administrative des modalités de mise en réseau

- APPROUVE la convention de prêt de matériel informatique dans le cadre de la mise en place du SIGB au sein des médiathèques du territoire de CdEA et la convention de partenariat relative à l'intervention d'agents communautaires dans les médiathèques du territoire dans le cadre de l'exercice de la compétence mise en réseau informatique de la lecture publique et AUTORISE M.Le Maire à les signer. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE**12 - N°DCM2018/22 Information des acquisitions et des cessions de l'année 2017**

- PREND ACTE des acquisitions et cessions immobilières faites au cours de l'exercice 2017. Adopté par 18 voix et 3 abstentions (MM.BERTHENET et MONTESINO et Mme GIRARD) par un scrutin public.

13 - N°DCM2018/23 Liste des marchés conclus en 2017

- PREND ACTE de la publication de la liste des marchés conclus au titre de l'année 2017.
Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

14 - N°DCM2018/24 Fixation du prix de reproduction du Plan Local d'Urbanisme

- FIXE le prix de reproduction du dossier complet du PLU en couleur pour communication aux personnes qui en font la demande expresse de la manière suivante : avec des reliures HT 209.60 €, avec agrafage HT 196.15 €. A ce prix HT s'ajoute le montant de TVA au taux en vigueur au jour de la demande. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

15 - N°DCM2018/25 Délibération rapportée : Convention relative au fonctionnement de la fourrière de Vaugrigneuse

- DIT que la délibération n°DCM2018/10 du 31/01/2018 est rapportée. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

16 – N°DCM2018/26 Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de carburant et prestations associées par cartes accréditives en station-service, initié par Cœur d'Essonne Agglomération

- ADHERE au groupement de commandes pour la fourniture de carburant et prestations associées par cartes accréditives en station-service, APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant Cœur d'Essonne Agglomération coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention et AUTORISE M.Le Maire à la signer. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

AFFAIRES SOCIALES**17 – N°DCM2018/27 Convention avec l'association REPERES**

- APPROUVE la convention avec l'association REPERES et son dispositif régional de formation « Espaces Dynamiques d'Insertion » pour une intervention au sein du parc du Château pour la réalisation de travaux forestiers, d'espaces verts et de maçonnerie, et AUTORISE M.Le Maire à la signer et AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 €, prévue au budget primitif 2018, article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ». Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

QUESTIONS DIVERSES

Des questions diverses sur les points ci-dessous ont été abordées.

18– Santé**19 – Finances****20 - Sécurité voirie****21 - Commission développement économique**

Extrait pour affichage, en Mairie,
Le 03/04/2018
Le Maire,

Thierry ROUYER

